Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.			L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.								
Coloured covers/ Couverture de couleur			Coloured pages/ Pages de couleur								
Covers damaged/ Couverture endommagée			Pages damaged/ Pages endommagées								
Covers restored and/or laminate Couverture restaurée et/ou pellie					restored a restaurées						
Cover title missing/ Le titre de couverture manque			V	Pages Pages	discoloure décolorées	ed, stained s, tachetées	or foxe ou pie	ed/ quées			
Cartes géographiques en couleur			Pages detached/ Pages détachées								
Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)			Showthrough/ Transparence								
Coloured plates and/or illustration Planches et/ou illustrations en co				1	ty of print té inégale d		iion				
Bound with other material/ Relié avec d'autres documents			V		nuous pagir ation conti						
Tight binding may cause shadows along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'	ombre ou de la			Comp	des index(e: rend un (da	es) index					
Blank leaves added during restoration may appear				Title on header taken from: / Le titre de l'en-tête provient:							
within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées				Title page of issue/ Page de titre de la livraison							
lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.				Caption of issue/ Titre de départ de la livraison							
A LES				Masth Generi	ead/ que (périor	diques) de	la livra	ison			
Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:											
l'his item is filmed at the reduction ratio Ce document est filmé au taux de réduc 10X 14X			22X		26×			20.5			
				,	200		T	30 ×			
12X 16X	<u> </u>	20X	<u> </u>	24X		28×		Li		32 ×	

BULLETIN

On mande de Rome, le 13 septembre, à l'Agence Dalziel:

Ce matin, M. Harmel, directeur du pèlerinage français, et sa famille ont assisté à la messe pontificale ; ils ont eu ensuite une audience de Léon XIII, qui leur a exprimé la grande consolation que lui procurait le pèlerinage et son espoir de le voir très considérable.

Le Pape a manifesté son impatience de témoigner aux travailleurs sa solicitude et sa tendresse : il a ajouté : "En organisant

ce pelerinage, vous faites ma consolation."

M. Harmel a reçu des avis lui annonçant que le nombre des pèlerins sera plus considérable qu'on ne s'y attendait et s'élèvera à environ 25,000. Le premier groupe de pèlerins, arrivant de Paris, est attendu ici mercredi matin, à moins d'un retard imprévu.

La commission romaine du pèlerinage a tenu une réunion cette après midi, au Vatican, pour arrêter les derniers préparatifs, M.

Harmel y assistait.

Avant de rentrer au Vatican, revenant de sa promenade dans les jardins, le Pape a visité de nouveau le Belvédère, qui est une dépendance du Vatican et où seront logés les pèlerins. Sa Sainteté

ne cesse de prendre un vif intérêt au pelerinage.

La Sacrée-Congrégation des Rites a tenu le 5, au Vatican, une stance dite ordinaire, dans laquelle les EEmes Pères de la Congrégation ont examiné et résolu plusieurs questions ou doutes relatifs à des causes de saints. Le secrétaire des Rites, Mgr Nuzzi, atté chargé de soumettre à la sanction pontificale les décisions affirmatives qui ont été prises sur les questions suivantes:

Révision de nouveaux écrits du vénérable Vincent Romano.

curé-prévôt d'Ecolano, dans le diocèse de Naples;

Identité des reliques du bienheureux Antoine-Marie Zaccaria, fondateur de la congrégation des clercs réguliers de Saint-Paul dits Barnabites:

Introduction de la cause de béatification et canonisation du servieur de Dieu Jean Guarino, curé de Saint-Pierre à Paterno, dans

le diocèse de Naples;

Révision de nouveaux écrits de la servante de Dieu Anne-Madeleine Remuzat, religieuse professe de la Visitation;

Révision des écrits du serviteur de Dieu Barthélemy Canale,

metre profes Barnabite;

Révision des écrits du serviteur de Dieu Ludovic-Marie Calco,

nêtre profès de l'ordre des Frères Prêcheurs ;

Concession et approbation de la messe et de l'office en l'honneur lesaint Adrien III, pape.

Les relations entre le Saint Siège et l'Allemagne paraissaient s'être quelque peu refroidies depuis le renouvellement de la triple alliance; mais la tension, si tension il y a eu, ne durera pas. L'empereur et le Pape tiennent l'un et l'autre à la paix. Le chancelier M. de Caprivi, a profité de son voyage en Bavière, pour aller rendre visite à Mgr Agliardi, Nonce à Munich, et l'on assure que les difficultés qui retardent depuis si longtemps, la nomination de l'archevêque de Posen, ont été aplanies.

M. Grévy, qui a été président de la République depuis 1879 jusqu'à 1887, vient de mourir à Mont-sous-Vaudrey, à l'âge de 84 ans. La République a fait les frais de ses funérailles, et l'Eglise a rendu à sa dépouille mortelle les honneurs qu'elle réserve à ses fidèles enfants. La première a fait acte de reconnaissance et la seconde acte de miséricorde. Au point de vue politique, le rôle de M. Grévy n'a pas été sans mérites; l'autorité dont il jouissait dans son parti, sa réputation surfaite d'intégrité, le calme de sa vie bourgeoise et terre-à-terre, joints à la finesse et à la fermeté de son esprit, ont puissamment contribué à acclimater la forme républicaine en France. Il a droit à la reconnaissance de son parti.

Sans doute, il a contre lui son amour excessif pour son gendre. M. Wilson, amour qui l'a poussé à supprimer dans le dossier du coupable la pièce qui prouvait le crime mais il a payé cette faute de son siège de premier magistrat de la République et il a gardé, dans sa retraite, une réserve assez rare en pareil cas, et qui véritable-

ment l'honore.

Au point de vue religieux, M. Grévy s'est conduit en implacable et perfide ennemi de l'Eglise. Il a demandé pour sa dernière heure, les consolations de son ministère de miséricorde, et pour ses restes les honneurs de sa liturgie; mais il a approuvé, sanctionné et en partie inspiré toutes les iniquités dont l'Eglise a été victime depuis son avènement au pouvoir. Il a été l'homme de la laïcisation de l'école, de l'armée et des hôpitaux, l'homme des décrets et de l'expulsion des congrégations religieuses, des suppressions de traitements ecclésiastiques, de la licence pour la presse irréligieuse et pornographique, et de toutes les vexations que des lois et des administrateurs impies n'ont cessé de multiplier, jusqu'au fond des plus humbles villages contre tout ce qui porte le caractère chrétien. Il a fait tout ce mal, sans passion apparente, par principe et avec une certaine apparence de modération. Nous souhaitons que son repentir de la dernière heure ait été sincère; mais, en somme, il n'a rien rétracté, rien réprouvé publiquement des iniquités publiques de sa vie, et sa mémoire ne peut être en honneur chez les catholiques français.

Recueil de prières et de pieuses pratiques en l'honneur de Saint Joseph; A. M. D. G. in-18 Prix......15 cls

LES CONSTITUTIONS DU CONCILE DU VATICAN

CONSTITUTION DEI FILIUS

PROLOGUE.

(suite)

4 Le Gunthérianisme.

Cependant un autre prêtre allemand avait mis au jour une autre philosophie inspirée par le Kantisme, qui prétendait elle aussi

renouveler l'apologétique chrétienne. C'était Gunther.

Antoine Gunther naquit le 17 novembre 1783, à Lindenau, dans le cercle de Leitmeritz, en Bohême. Ses parents étaient sans fortune; aussi ne fut-ce point sans peine qu'il parvint à suivre des cours de lettres, de philosophie et de droit à Leitmeritz, et à Prague. Ses professeurs de philosophie enseignaient le système de Wolf. Il se persuada à leur école que la Révélation nous est inutile et sa foi fut ébranlée. Elle fut bien plus encore, lorsqu'il eut cherché à

approfondir les écrits de Kant, de Fichte et de Schelling.

En 1811, il accompagna à Brunn, près de Vienne, une famille à laquelle il était attaché comme précepteur. Le curé de Brunn, à qui il confia ses doutes et qu'il désigna plus tard dans ses ouvrages sous le nom de Pérégrin, lui recommanda de lire l'Ecriture Sainte. Cette lecture et les conversations qu'il eut avec le bienheureux P. Hoffbauer, que l'Eglise vient de mettre sur nos autels, raffermirent complètement sa foi. Par le conseil de ce dernier, Gunther étudia la théologie et reçut la prêtrise (1820). Il se présenta mème au noviciat des Pères de la Compagnie de Jésus; mais il reconnut qu'il n'était pas appellé à l'état religieux, et se fixa à Vienne où il resta jusqu'à la fin de ses jeurs comme prêtre habitué. Il y vécut du casuel que lui rapportaient les services qu'il rendait dans les paroisses, des modiques émoluments d'une charge de censeur de livres et d'une petite pension qui lui fut servie par le prince de Bretzenheim et ensuite par le cardinal de Schwartzenberg. On lui offrità plusieurs reprises une chaire de théologie à Bonn, à Munich et à Tubingue; mais il déclina cette offre soit parce qu'il espérait enseigner à Vienne, soit parce qu'il craignait de rencontrer des adversaires dans ses collègues. Peut-être aussi désirait-il conserver des loisirs pour ses recherches personnelles; car il ne cessa de travailler à une œuvre théologique qu'il regardait comme sa vocation. Il estimait que la philosophie des Pères et des scolastiques ne répondait plus aux besoins de notre temps et que les coups du crilicisme de Kant en avaient fait un monceau de ruines. Il se crut donc appelé à créer une philosophie nouvelle qui offrirait une base

solide aux dogmes de la théologie chrétienne

Il ne formula jamais l'ensemble de son système d'une manière didactique; mais il en exposa les diverses parties dans une foule d'écrits, dont les principaux sont rédigés sous forme de correspondances ou de dialogues. Ce furent d'abord des articles qu'il publia à partir de 1818 dans une revue bibliographique de Vienne. Il composa ensuite des ouvrages de longue haleine. Celui où ses théories sont le mieux systématisées a pour titre: Introduction à la théologie spéculative du christianisme positif (1828 et 1829). Une seconde édition parut en 1846-48. Dans le Festin de Pérégrin (1830), il apprécia des philosophies anciennes et modernes de l'Europe. Il donna, en 1832, Lueurs boréales et australes à l'horizon de la théologie spéculative. Le dernier auteur de Symbolique est formé de correspondances échangées au sujet de la Symbolique de Moehler et des attaques dont elle fut l'objet de la part de Baur. Tête de Janus (1833) fut écrit contre le rationaliste Baader. Thomas a Scrupulis (1835), Eurysthée et Hercule (1843) furent composés contre la philosophie Hégélienne. De 1849 à 1853, Gunther publia, en collaboration avec le chanoine Veith, une revue philosophique périodique, sous le titre de Lydia. Enfin il fit imprimer, en 1857, Correspondance de Lentigo et de Pérégrin; mais ne mit point ce livre dans le commerce. Voici en résumé les principales doctrines de Gunther.

Selon lui, la question mère de la philosophie est la théorie de la connaissance et cette théorie doit chercher ses bases dans la conscience du moi. Il y a peu de cas à faire de la philosophie des pères et des théologiens, qui ont trop négligé ce point de vue. C'est Descarte qui a ouvert la véritable voie. S'inspirant de la méthode de ce philosophe, Gunther s'applique à déterminer comment les phénomènes de la conscience nous mènent à la connaissance de

nous-mêmes, du monde extérieur et de Dieu.

Les panthéistes allemands Hegel et Schelling affirmaient l'identité de l'être et de l'idée. Ils voyaient dans tous les phénomènes de notre univers l'évolution d'une seule et même substance infinie. Gunther les combat, mais n'échappe point à l'influence de leurs systèmes. Rejetant le panthéisme, il maintient une distinction absolue entre la substance divine et la substance du monde; mais il ne fait pas difficulté d'admettre avec Hegel l'unité de substance de tous les êtres créés. Il regarde, en effet, tous ces êtres comme des manifestations diverses d'une seule et même substance qu'il appelle la nature. Cette nature inconsciente dans les êtres inférieurs devient consciente dans l'homme.

Selon cette théorie, le corps et l'âme ne sont donc pas deux substances, mais deux manifestations d'une seule et même substance; la nature. C'est ce qui amène notre philosophe à distinguer deux âmes dans l'homme: une âme sensitive, principe de la vie du corps et de la connaissance sensitive, et une âme raisonnable, principe de notre intelligence. Il s'efforce d'expliquer l'unité de la nature humaine par les rapports réciproques de ces deux prin-

cipes de vie et croit sauvegarder ainsi cette unité.

Le philosophe allemand met la personnalité dans la conscience du moi et il attribue cette conscience à l'âme raisonnable. S'il y a, selon lui, deux âmes dans l'homme, nous n'avons cependant qu'une personnalité, parce qu'il n'y a en chacun de nous qu'une âme raisonnable qui s'attribue à la fois la connaissance sensitive et la connaissance intellectuelle dont elle fait la synthèse.

Partant de ce principe que la conscience du moi constitue la personnalité, Gunther entreprend de faire comprendre les mystères

de la Religion.

Il ne veut pas admettre que Dieu a conscience de lui-même par son essence; car autrement il serait amene à conclure qu'il n'y a en Dieu qu'une seule personne. Si Dieu se connait, c'est donc, selon Gunther, par les trois personnes qui sont en lui; c'est en s'opposant lui-même comme sujet à lui-même comme objet et en affirmant en même temps l'égalité de ce sujet et de cet objet. Ainsi s'expliquerait le mystère de la Sainte-Trinité. Le sujet ayant conscience de lui-même serait la première personne. L'objet ayant conscience de lui-même serait la seconde personne. Enfin la conscience de l'égalité de ce sujet et de cet objet constituerait la troisième personne. La substance divine se trouverait ainsi triplée; puisque entre les trois personnes envisagées de cette manière, il n'y aurait pas unité numérique de nature et de substance; mais seulement égalité de nature et concours de chaque personne à la formation des deux autres. Les trois personnes ainsi comprises seraient donc trois dieux: ce qui est absolument contraire à la conception catholique de la Trinité.

Gunther tire d'autres erreurs des faux principes qu'il a posés. En se distinguant des autres, chaque personne de la Trinité nie qu'elle soit une autre personne divine; or, à en croire notre novateur, c'est précisément cette négation d'une chose infinie et absolue qui fait naître en Dieu la conception du fini et du relatif. Cette connaissance des êtres finis une fois posée, la bonté de Dieu exige que sa toute-puissance donne l'existence à ces êtres non divins. Ainsi s'explique la création du monde. Cette création n'est donc pas libre, comme les théologiens l'enseignent; elle est au contraire nécessaire. Elle n'a point, comme ils l'enseignent encore, la gloire de Dieu pour fin dernière; elle a pour fin dernière le bien des créatures. D'où il résulte que le monde créé est le meilleur possible et aussi

qu'il était le seul possible.

L'état de justice primitive dans lequel l'homme a été constitué avant la chute était donc nécessaire et par conséquent naturel. Gunther souscrit à cette conséquence et se jette ainsi dans toutes les erreurs de Baïus. La logique le force également à soutenir la nécessité pour Dieu d'accomplir l'œuvre de la Redemption.

Le Christ Rédempteur étant à la fois Dieu et homme, et ayant conscience de lui-même en tant que Dieu et en tant qu'homme, Gunther aurait dû lui attribuer deux personnalités comme Nestorius. Pour éviter cette hérésie il imagine une théorie qui y touche de fort près. La nature humaine, dit-il, a conscience d'être subordonnée à la nature divine et de lui appartenir. Voilà com-

ment notre auteur croit expliquer qu'il n'y a en Jésus-Christ qu'une

personne et ce qu'il appelle union hypostatique.

Voyons maintenant ce qu'il pense de la révélation. Il entend par révélation toute l'œuvre de Jésus-Christ, c'est-à-dire notre redemp. tion, aussi bien que la manifestation des vérités révélées. En tant que rédemption, la révélation lui paraît absolument nécessaire. parce qu'il fallait une expiation au péché; mais en tant que manifestation de vérités, la révélation n'est pas, selon lui, d'une néces. sité absolue. A l'entendre, en effet, la raison humaine est capable de comprendre toutes les vérités révélées. Nous avons résumé tout à l'heure les prétendues explications rationelles qu'il donne de nos plus grands mystères. Il ajoute que la raison doit comprendre de mieux en mieux les dogmes chrétiens et les transformer à mesure qu'elle en acquiert une intelligence plus complète. Ainsi il y a, d'après lui, plusieurs étapes dans la connaissance des mystères. La foi aveugle qui adhère à une vérité sur le seul temoignage de Dieu, voilà une première étape; la dernière étape serait l'intelli-gence parfaite de cette vérité. Cette intelligence augmente sans cesse à travers les âges, par suite du progrès des sciences humaines et de la philosophie. Aussi, dit Gunther, les jugements doctrinaux de l'Eglise n'ont-ils rien de définitif. Ce sont des formules provisoires qui répondent à l'intelligence qu'on en possède à une époque donnée; ces formules admises dans les définitions d'une époque feront place un jour à d'autres formules et à d'autres définitions; car un jour viendra où l'on comprendra mieux les dogmes définis et où on leur donnera un nouveau sens.

Aussi Gunther ne craignait-il point d'élaborer des théories contraires aux enseignements des pères et des théologiens. Il pensait pénétrer les vérités qu'on avait simplement crues ou imparfaitement conçues aux premiers siècles ou au moyen-âge. Il renouvelait donc sans inquiétude des hérésies frappées des anathèmes de l'Eglise. C'est ainsi qu'il prétendait rester orthodoxe, en rejetant ou dénaturant des dogmes comme ceux de l'unité de l'âme humaine, de l'unité de la nature divine, de la liberté de Dieu dans la création et dans la rédemption, du caractère surnaturel de la justice primitive de l'homme, de l'unité de personne en Jésus Christ, de l'incompréhensibilité des mystères, de l'immutabilité des vérités révélées et de l'infaillibité des définitions de l'Eglise.

Il n'est pas étonnant qu'une pléiade de philosophes et de théologiens catholiques se soient levés pour défendre la sainte doctrine contre le nouveau système. Citons Clément, Dieringer, Hatz, Hitzfelder, Liaber, Mattes, Michelis, Volkmuth et le P. Dleutgen. Ce dernier n'entra en lice qu'en 1852; mais, s'il n'eut point la gloire de combattre à la première heure, il eut plus qu'aucun autre celle de rendre la victoire complète, en contribuant puissamment à la restauration de la philosophie scolastique.

Le Gunthérianisme avait pourtant des partisans qui le défendirent avec vigueur et plusieurs même avec acharnement. C'était le médecin Papst, le chanoine Veith, le bénédictin Gangauf, les professeurs Merten de Trèves, Baltzer et Elvenich de Breslau,

Hilgers et Knoodt de Bonn, Schmidt de Salzbourg, Trebisch de

Vienne? Werner de Saint-Hippolyte.

La question fut portée en 1851 devant la congrégation de l'Index qui fut dix ans sans se prononcer. Les cardinaux Geissel, Raus cher et Reisach poursuivaient la condamnation de Gunther; mais il ne manquait pas d'appuis; car il avait conquis l'estime et la protection de Mgr Arnoldi, évêque de Trèves, des cardinaux Diepenbrock et Schwarzenberg et du préfet même de la congrégation de l'Index, le cardinal d'Andréa. Aussi la congrégation admit-elle Gangauf, Baltzer et Knoodt à plaider devant elle la cause du Gunthérianisme. Mais il était impossible de tolérer un système aussi opposé à la tradition catholique. Les écrits de Gunther furent mis à l'index, le 8 janvier 1857. Il se soumit immédiatement et le décret fut publié le 17 février avec la clause: "Auctor datis litteris ad Pium IX sub die 10 februarit ingenue, religiese ac laudabiliter se subjecit."

La plupart de ses disciples suivirent l'exemple qu'il leur avait donné. Cependant aucun point particulier n'ayant été spécifié dans le décret de l'Index, plusieurs d'entre eux ne voulurent rien changer à leur enseignement. D'autre part les évêques d'Allemagne demandaient des explications précises sur les théories qui ne devaient plus être tolérées. C'est pourquoi Pie IX adressa à l'évêque de Breslau, le 30 mars 1857 (voir Denzinger, nº 1513-1515), et à l'archevêque de Cologne, le 15 juin 1857 (voir Denzinger, nº 1509-1512) des brefs où il énumère les principales erreurs de Gunther. Ce sont à neu

près toutes celles que nous avons relevées plus haut.

Le professeur Baltzer de Breslau, qui avaît renoncé à l'Hermésianisme pour se faire Gunthérien, se vit de nouveau dans l'obligation de s'incliner devant un jugement du Saint Siège. It avait promis de le faire; mais il n'en continua pas moins d'enseigner qu'il y a deux âmes dans l'homme. Sa théorie différait, il est vrai, en quelque chose de celle de Gunther. Celui-ci distinguait en nous une âme sensitive et une âme intelligente. Baltzer attribuait les sensations à l'âme intellectuelle, et c'est une âme végétative et une âme raisonnable qu'il admettait. Mais il s'éleva contre la doctrine traditionelle jusqu'à la taxer d'hérésie. Pie IX se vit donc oblige d'intervenir de nouveau. Il condamna la doctrine de Baltzer, le 30 avril 1860, par une lettre adressée à l'évêque de Breslau.

Baltzer refusa de se soumettre et sa rébellion fut malheureusement encouragée par ses collègues qui l'élurent pour doyen en 1.61.62. Il ne cessa depuis lors de lutter contre l'autorité ecclésiastique, se fit vieux catholique après le Concile du Vatican, et mourut

impénitent le 1er octobre 1871.

Gunther plus heureux était mort soumis à l'Eglise, la 24 février 1863 (voir Wetzer et Welte, Kirchenlexcion, articles Gunther et

Baltzer.)

Les mêmes tendances qui avaient jeté Gunther dans l'erreur et perdu Baltzer, perdirent aussi le prêtre Frohschammer, né à Illkofen sur le Danube, le 6 janvier 1821, et professeur à l'Université de Munich. Il enseignait que la révélation une fois faite, la raison peut par elle-même arriver à la démonstration certaine de nos mystères et

en particulier de celui de l'Incarnation.

Il enseignait aussi que si le philosophe catholique doit se soumettre à l'Eglise, il n'en est pas de même de la philosophie, attendu que l'Eglise n'a pas le droit de tracer des règles à cette science, ni d'en condamner les écarts.

Pie IX condamna cette nouvelle forme du semi-rationalisme

par une lettre du 11 décembre 1812.

Frohschammer refusa de se soumettre, et il vécut depuis lors en prêtre révolté. Ce fut, en Allemagne, un des adversaires les plus acharnés du Syllabus et des définitions du Concile du Vatican.

J. M. VACANT, Professeur de théologie.

(A Suivre.)

PRONES LITURGIQUES

VINGT-UNIÈME INSTRUCTION

SOMMAIRE:

Offertoire.—II. Pain et vin.—III. Prières après l'offrande du pain et du vin.—IV. Encensement.—V. Le prêtre lave ses doigts.—VI. Prières à la sainte Trinité.—VII. Orate fratres.—VIII, Secrète.

TROISIÈME PARTIE: OBLATION.

I. Offertoire.—Tout ce qui précède dans les cérémonies de la Messe que nous nous efforçons de vous expliquer, prières, lectures, tout cela n'a d'autre but que de nous préparer au grand sacrifice, et de nous rendre dignes de l'offrir ou d'y assister.

C'est à ce moment que dans la primitive Église on renvoyait les catéchumènes, les pécheurs et les pénitents. De là vient qu'on appelait Messe des catéchumènes cette première partie du divin sa-

crifice, et messe des Fidèles celle qui suit.

Avant de commencer la messe des Fidèles, le prêtre se tourne vers le peuple et lui dit: Le Seigneur soit avec vous, et le peuple répond: Et avec votre esprit. Nous allons offrir la grande, l'ausguste victime. Ne faut-il pas que Dieu soit avec nous, et que tous, prêtre et Fidèles, nous ne soyons qu'un avec lui par la charité? Et le prêtre récite une antienne exprimant une prière ou une louange.

II. Pain et vin.—Un ou plusieurs psaumes accompagnaient autrefois cette antienne, pendant lesquels le peuple faisait l'offrande: 1° de la matière du sacrifice, c'est-à-dire du pain et du vin; 2° de divers produits destinés à l'alimentation du clergé et des pau-

vres. Ces offrandes étaient quelquefois des chartes de donation déposées sur l'autel par des princes ou des seigneurs. Charlemagne plaça sur l'autel de Saint-Pierre à Rome, les actes renfermant les opulentes donations qu'il faisait au Saint Siège.

Les temps et les circonstances ayant changé, l'offrande a été supprimée et les psaumes aussi, dont il n'est resté que le verset

appelé encore aujourd'hui offertoire.

Les prêtres ont cru devoir préparer ou faire préparer la matière du sacrifice, au lieu de la recevoir des mains du peuple. Celui-ci, de son côté, a cessé d'apporter des offrandes, dès que le clergé, grâce aux pieuses libéralités des Fidèles, a été suffisamment pour-vu. Pour suppléer aux offrandes on a fait des quêtes dans les églises pour les pauvres ou pour les frais du culte Ces quêtes en faveur des pauvres ont une origine des plus respectables. C'est saint Paul lui-même qui les institua en faveur des Fidèles de Jérusalem réduits à la détresse, et le dimanche fut le jour auquel il les fixa. Il reste une trace des anciennes offrandes dans celle qui se fait aux messes pour les morts.

Le célébrant prend la patène avec l'hostie, et récite, les yeux tournés vers le ciel, la prière suivante: "Recevez, Père saint, Dieu tout-puissant et éternel, cette hostie sans tache que je vous offre, moi votre indigne serviteur, à vous, mon Dieu vivant et véritable, pour mes péchés, mes offenses et mes négligences, qui sont sans nombre, pour tous les assistants et pour tous les Fidèles chrétiens, vivants et défunts, afin qu'elle serve à eux et à moi pour

le salut et la vie éternelle. Ainsi soit-il."

En étudiant cette prière et l'analysant avec soin, nous voyons quel est celui qui offre, moi, prêtre, serviteur indigne, quis. Quid? Qu'est-ce que j'offre? une hostie immaculée, et en prononçant ces mots, ma pensée, on le voit bien, se porte sur celui qui va prendre la place du pain. Cui? A qui? A vous, Père saint, Dieu éternel, mon Dieu vivant et véritable. Pour quoi et pour qui? Pro quibus? Pour mes innombrables péchés, offenses, négligences, pour tous les assistants, pour tous les Fidèles chrétiens, vivants et défunts. Et à quelle fin? Pour que ce sacrifice profite à eux et à moi pour le salut et la vie éternnelle.

Cela dit, le prêtre trace le signe de la croix au dessus du corporal avec la patène, et place en quelque sorte l'hostie sur cette croix.

Prenant le calice de la main gauche, le prêtre le purifie avec la main droite, indiquant par là que nous devons purifier le calice de notre cœur destiné, lui aussi, à recevoir le sang de Jésus-Christ. Il verse le vin dans le calice et y ajoute de l'eau, mais en petite quantité. Pour qui ce mélange? En voici les raisons mystiques. Le vin marque la divinité de Notre-Seigneur, et l'eau son humanité. L'union du vin et de l'eau indique l'union du peuple avec Jésus Christ, l'union de chacun de nous avec Dieu par la grâce et par la communion. C'est, du reste, ce qu'exprime la prière du prêtre à ce moment : "Faites que par le mystère de cette eau et de ce vin nous devenions participants de la nature divine de celui qui s'est fait participant de notre nature humaine." Enfin ce mé-

lange de l'eau et du vin au Saint-Sacrifice rappelle l'eau et le sang qui jaillirent du côté entr'ouvert de Jésus-Christ à la croix.

Le prêtre bénit l'eau et non pas le vin. Jésus-Christ representé par le vin n'a pas besoin d'être bénit, lui qui bénit toute chose; au contraire, le peuple, symbolisé, par l'eau, doit être purifié, pour

pouvoir s'unir et s'incorporer à Jésus-Christ.

Pourquoi l'eau est-elle admise en si petite quantité dans le mé. lange? Parce que l'élément divin l'emporte sur l'élément humain, et afin, dit un concile de Tribur (895), que la majesté du sang de Jésus-Christ soit plus abondante que la fragilité du peuple, representé par l'eau. Cela revient à la pensée de saint Augustin : "Ce n'est pas moi, Jésus-Christ, qui serai changé en toi, mais toi qui seras transformé en moi."

Ayant pris le calice de ses deux mains et l'élevant comme il a élevé le pain, le prêtre l'offre à Dieu et récite la prière qui suit : "Nous vous offrons, Seigneur, le calice du salut, et supplions votre clémence de le faire monter, comme un parfum d'une agréable odeur, en présence de votre divine Majesté pour notre

salut et celui de tout le monde."

Nous vous offrons, Seigneur. Saint Augustin remarque qu'on n'a jamais dit dans l'Église catholique: Nous vous offrons, ô Pierre, ô Paul, etc. C'est que, quel que soit le saint que l'on se propose d'honorer ou d'invoquer à l'occasion du saint Sacrifice de la messe, ce n'est jamais à un saint, mais à Dieu et à Dieu seul

que le sacrifice est offert.

Le prêtre ne dit plus comme en offrant le pain, offero, je vous offre, mais offerimus, nous vous offrons. En offrant le pain il ne parlait qu'en son nom; en offrant le vin, il parle en son nom et au nom du peuple, pour qui il vient de prier, qui est représenté par l'eau dans le calice. C'est donc avec le peuple et en union avec lui qu'il offre le divin sacrifice; ce qu'exprime encore, aux messes solennelles, la main du diacre se joignant à celle du prêtre pour élever et offrir le calice.

III. Après avoir ainsi offert à Dieu et déposé sur l'autel la matière du sacrifice, déjà toute prête à recevoir la consécration sainte le célébrant, sentant qu'il touche au moment solennel, à ce grand acte dont Dieu daigne le faire l'instrument, comprend qu'il doit s'humilier, lui et le peuple qu'il représente, et il adresse en conséquence à Dieu deux touchantes prières, toutes pleines d'humilité et de confiance.

" Nous nous présentous devant vous avec un esprit humilié et un cœur contrit. Recevez-nous, Seigneur, et faites que notre sacrifice s'accomplisse aujourd'hui en votre présence, de telle sorte

qu'il vous soit agréable, Seigneur, notre Dieu."

Dans le sacrifice de la messe, ce n'est pas seulement Jésus-Christ qui s'offre à Dieu son Père, c'est encore le peuple uni à Jesus-Christ. Le pain composé de plusieurs grains de blé broyés ensemble et le vin formé du jus de plusieurs grains de raisin sont, d'ailleurs, une image des Fidèles unis ensemble par la charité. C'est pourquoi le prêtre et le peuple offrent ici à Dieu leur esprit humilié et leur cœur contrit, comme Jésus-Christ s'offrait à son Père, à Gethsémani. Le prêtre imite autant qu'il est en lui l'attitude du Sauveur au jardin des Olives, en faisant une inclination profonde. Après quoi, comme s'il avait reçu du ciel l'assurance que ses péchés lui sont pardonnés et que Dieu agréera son sacrifice, il relève son front abattu, tend les mains et dirige ses yeux vers le ciel, disant:

"Venez, sanctificateur tout-puissant, Dieu éternel, et bénissez

ce sacrifice préparé pour la gloire de votre saint nom."

L'offrande est faite, il est vrai. Mais l'Esprit-Saint seul peut accomplir le sacrifice, et c'est pourquoi le prêtre invoque sa toute-puissance pour ce grand œuvre. C'est lui, c'est l'Esprit-Saint qui a formé le corps de Jesus-Christ dans le sein virginal de Marie. C'est lui aussi qui va, par l'entremise du prêtre, changer le pain et le vin au corps et au sang du Sauveur. Et en terminant sa prière, le célébrant trace le signe de la croix sur le calice et sur la patène, montrant par là que c'est par les mérites et la vertu de la croix que le grand prodige va s'opérer.

IV. Encensement.—Nous avons déjà parlé de l'encensement dans une instruction particulière. Nous ajouterons ceci : que, si le prêtre, aux messes chantées, encense les dons offerts, c'est pour montrer le respect que méritent ces éléments, à cause qu'ils vont être changés au corps et au sang de Jésus-Christ. "Que ma prière monte vers vous comme l'encens," dit le célébrant. "Que mes "mains, s'élevant vers vous, vous soient agréables, comme le sa-"crifice du soir." C'est toujours la prière, dont la fumée de l'encens est l'image; c'est la grâce de Jésus-Christ figurée par l'autel, qui s'exhale et se répand sur les Fidèles; c'est la bonne odeur des vertus qui embaume l'assemblée des chrétiens, Christi bonus odor sumus. Après avoir encensé les dons sacrés et l'autel, le prêtre est encensé lui-même; après quoi le sous-diacre rend le même honneur à tous les ecclésiastiques présents, et même à l'assemblée des Fidèles tout entière.

V. Le prêtre alors lave ses mains, ou plutôt l'extrémité de ses doigts, le pouce et l'index, ceux-là seulement qui ont reçu l'onction sacrée. Il a dû laver ses mains à la sacristie; il lave encore ses doigts, pour montrer qu'il ne suffit pas à celui qui doit offrir la victime sainte, d'être exempt de fautes considérables, mais qu'il doit encore être pur des fautes les plus légères. Et ce faisant, il récite un psaume, dont le sens s'adapte parfaitement à l'action qu'il accomplit: Lavabo, etc.

VI. Revenu au milieu de l'autel, le célébrant, tenant les mains jointes et un peu incliné, récite une prière à la Sainte Trinité: Suscipe, sancta Trinitas, etc. C'est un corollaire ou un résumé des deux oblations déjà faites, montrant que le sacrifice est offert non seulement à Dieu le Père, mais encore aux trois augustes person-

nes de la sainte Trinité; qu'il a pour but de rappeler la Passion, la Résurrection, l'Ascension de Notre-Seigneur, et de plus d'honorer les saints, dont plusieurs sont nommés dans cette oraison; enfin, de procurer notre salut par les mérites de Jésus-Christ et par l'intercession des bienheureux dont nous rappelons la mémoire.

VII. Cette prière terminée, le prêtre se tourne vers les Fidèles, et leur dit : Orate, fratres, etc. "Priez, mes Frères, afin que mon sacrifice et le vôtre soit agréable aux yeux du Père tout-puissant." L'instant solennel approche. Plus que jamais le prêtre a besom d'être soutenu par les prières du peuple, et c'est pourquoi il les sollicite avec instance. Le peuple n'est pas sourd à sa voix. Il répond, et jamais sa réponse n'a été aussi étendue et aussi explicite. Suscipiat, etc. "Que le Seigneur reçoive ce sacrifice de vos mains pour l'honneur et la gloire de son nom, pour notre utilité et pour celle de toute sa sainte Église." Le célébrant, satisfait du concours filial que lui accorde le peuple, répond secrètement : Amen, qu'il en soit ainsi.

C'est la dernière fois que le prêtre se sera tourné vers les l'ideles. Désormais il va être tout entier au grand sacrifice, et lu

vouer toute son attention.

VIII. Il dit alors l'oraison Secrète, ainsi appelée ou parce qu'elle est récitée sur les dons séparés, secreta dona, ou parce qu'elle est prononcée silencieusement. C'est le silence de Jésus-Christ durant sa passion qu'imite le prêtre. Il dit néanmoins à haute voix la conclusion de cette oraison: Per omnia sœcula sœculorum. Amen, répond le peuple, approuvant par là ce que le prêtre a dit tout bas à Dieu, et témoignant qu'il lui est resté uni dans ses supplications intimes.

Les derniers mots de la Secrète deviennent les premiers de la Préface, sujet de notre prochaine instruction. Amen.

L'abbé Gaussens.

PARTIE LEGALE

VENTE PAR CURATEUR.

QUESTION.—Le curateur à une cession de biens faite par un débiteur, pour le bénéfice de ses créanciers, en vertu de la loi des cessions de biens (1), a vendu un immeuble apparterant au cédant. La vente a été faite avec toutes les formalités ordonnées par le statut. Je me suis rendu adjudicataire de cet immeuble et la curateur m'a consenti un contrat notarié que j'ai fait enregistrer.

^{(1).} Voyez les statuts Refondus de la Province de Québec, Articles 5952 et suivants.

L'immeuble en question est grevé d'hypothèques pour un moutant plus élevé que le prix de vente. La vente par le curateur purge-telle les hypothèques de manière que je n'ai rien à craindre des créanciers hypothècaires non payés, ou puis-je être troublé par ces derniers?

Réponse.—La vente par le curateur a une cession de biens ne purge pas les hypothèques grévant les propriétés vendues. Cette vente n'a pas plus d'effet que la vente faite par le propriétaire luimême. Les créanciers et le curateur qui les représente ne peuvent pas avoir plus de droits que le cédant relativement à la transmission de la propriété et aux effets de cette transmission. En conséquence vous pouvez certainement être troublé par les créanciers hypothécaires non payés. Si vous voulez avoir un titre suffisant pour purger les hypothèques, il faut que vous obteniez des tribuneux une ratification de titre. Les formalités à observer pour les lettres de ratification sont énumérées dans le code de Procédure Civile, articles 949 et suivants, et dans les articles 5982 et suivants des statuts Refondus de la Province de Québec. Lorsque vous aurez obtenu ces lettres vous pourrez être sans crainte, car les hypothèque seront purgées.

RÉVOCATION DE TESTAMENT CONFIRMATIF D'UNE DONATION.

QUESTION.—S..., étant sur son lit de mort, a fait une donation entrevifs à mon client, C..., d'un emplacement situé dans la cité de Montréal. Le même jour il a fait un testament par lequel il ratifie la donation, voulant qu'elle ait tout son effet malgré les vices de forme ou tous autres vices dont elle pouvait être entachée. Il est mort quelques jours plus tard après avoir fait un autre testament par lequel il révoque tous ses testaments antérieurs. Cette révocation s'applique-t-elle au testament confirmatif de la donation; en d'autres termes le testament confirmatif d'une donation entrevifs peut-il être révoqué?

Notaire public.

REPONSE.—Oui. Le testament confirmatif d'une donation entrevis peut être révoqué comme tout autre testament. Il n'est pas même nécessaire que cette révocation soit spéciale et que le testament confirmatif soit mentionné; il suffit d'une révocation générale comme celle dont vous parlez dans votre question. La loi ne fait pas d'exceptions, tous les testaments sont atteints par une révocation générale. La volonté du testateur doit être exécutée telle qu'elle a été manifestée. Quelque favorable que soit la position du donataire, elle ne peut pas prévaloir contre les dernières dispositions testamentaires du donateur.

La donation est nulle comme donation entrevifs car elle a été

faite pendant la maladie mortelle du donateur (C. C. Art. 762). Le vice de nullité dont elle est entachée ne pouvait disparaître qu'en vertu d'une possession paisible pendant un temps considérable si le donateur s'était rétabli, ou qu'en vertu d'un testament qui aurait existé lors de son décès. Un tel testament n'existait pas puisqu'il était alors légalement révoqué. Ainsi la donation faite à votre client, nulle dans son principe et privée de ratification tacite par le laps de temps, et de ratification expresse par un testament confirmatif existant lors du décès du donateur, ne peut avoir aucun effet et votre client n'a aucun droit à l'immeuble donné.

JURISPRUDENCE.

COUR SUPRÊME.—QUÉBEC.

20 Avril, 1891.

Présent l'Hon. Juge Casault.

TREMBIAY, requerant, bref de prohibition,

VS.

BERNIER, et al.

Chambre des notaires.—Commission de discipline.—Actes dérogatoires. —Félonie.—Juridiction.

Just: — 1º Que la Chambre des notaires et sa commission de discipline n'ont juridiction, dans le cas de plaintes contre les notaires pour actes dérogatoires à l'honneur professionnel, lorsque ces actes constituent des félonies, qu'après qu'ils ont été prouvés devant un tribunal compétent et que ce tribunal a prononcé une condamnation définitive.

2º Que, dans le cas actuel, le tribunal compétent est celui qui peut connaître des félonies et les punir, c'est à dire le tribunal

ayant juridiction criminelle.

3º Que les tribunaux civils ne peuvent ni constater ni établir l'existence d'un crime ou d'une félonie; ils ne connaissent que des obligations civiles des contrats, quasi contrats, délits et quasi délits.

4º Que les sentences des tribunaux civils ne peuvent jamais

faire preuve de l'existence d'un crime.

Cette décision intéresse au plus haut degré non-seulement le Notariat mais la société elle-même.

Voici la cause:

Le notaire J.-A. Tremblay, des Eboulements, comté de Charlevoix, étant accusé d'actes dérogatoires a l'honneur professionnel, a été traduit par le syndic de la Chambre des Notaires devant la commission de discipline de cette chambre, pour y être jugé suivant les dispositions du code du Notariat.

"Les accusations (1) portées contre le requérant par le syndic "de la Chambre des Notaires sont d'avoir fabriqué et remis ou "fait remettre au bureau d'enregistrement des copies paraissant "être authentiques et certifiées comme reçues par lui, en sa qua-"lité de Notaire, de deux actes dont l'un n'avait pas d'existence "(2) et dont l'autre, s'il existait, était comme le premier faux à sa "connaissance."

L'accusé a décliné la juridiction de la commission de discipline (3) alléguant que " les accusations portées dans la plainte sont " celles d'avoir commis des félonies dont la commission de discipline de la Chambre des Notaires ne peut connaître et qu'elle ne " peut punir qu'après qu'une cour de juridiction criminelle compeut punir qu'après qu'une cour de juridiction criminelle com-

" pétente l'aura trouvé coupable et l'aura condamné."

La commission ayant passé outre et déclaré qu'elle avait juridiction, monsieur Tremblay s'est adressé par requête à la Cour Supérieure à Québec, lui demandant l'émanation d'un bref de prohibition faisant défense à la commission de discipline de procéder ultérieurement.

Le bref de prohibition a été accordé, la cour étant d'opinion que la commission de discipline n'a pas juridiction dans le cas en question parcequ'une cour de juridiction criminelle compétente n'a pas prononcé une condamnation définitive contre M. Tremblay.

La commission de discipline a porté la cause en appel, et la Chambre des Notaires a approuvé cet appel dans la dernière

séance de la session de mai dernier.

La cause étant encore pendante devant la cour d'Appel, il ne convient pas de commenter actuellement la décision de la cour subérieure.

Le juge Casault, en rendant son jugement, a fait des observations très importantes et très graves. Elles sont rapportées au long dans

le "Courrier du Canada, numéro du 2 mai 1891.

En déclarant qu'elle est suivant lui l'interprétation que l'on doit donner au code du Notariat relativement aux actes dérogatoires à l'honneur professionnel, il dit qu'il regrette d'être obligé de maintenir la prohibition.

"Je n'ai pas, ajoute-t-il, à rechercher la raison de la loi; mais "elle me parait s'imposer. Les félonies sont des crimes trop sé"rieux et trop déshonorants pour qu'on puisse en être trouvé
"coupable sans le concours des formes et ces précautions de pro"cédure qui protégent l'accusé, et des connaissances spéciales et
"de l'impartialité désintéressée des juges chargés de l'adminis"tration de la justice criminelle, procédures et qualités qui assu"rent, autant que possible aux choses humaines, l'acquittement
"de l'innocent et la punition du coupable.

⁽¹⁾ Extrait des observations du juge.

⁽²⁾ Le premier de ces actes a été déclaré faux par la cour supérieure, siégeant dans le district du Saguenay.

⁽³⁾ Cette commission était composée des notaires Bernier, Chapdelaine, Hu: bert, Poirier et Tessier.

LES VISITES AU SAINT SACREMENT

Nous sommes assurés par la foi que Jésus-Christ se trouve réellement sous les espèces eucharistiques dans le Sacrement; mais nous devons savoir en même temps qu'il demeure sur nos autels comme sur un trône d'amour et de miséricorde pour nous y distribuer ses grâces, et pour nous y montrer l'amour ardent qu'il nous porte en voulant demeurer ainsi jour et nuit au milieu de nous.

C'est en vue de cet amour que l'Eglise a voulu instituer la sête du très saint Sacrement, avec une octave solennelle, des processions magnifiques, des expositions fréquentes du corps adorable de Jésus-Christ, qui sont en usage dans ces saints jours ; elle veut que les chrétiens, par leurs hommages, leurs adorations, leurs actions de grâces, s'empressent de reconnaître et d'honorer cette présence réelle et tout aimable de Jésus-Christ dans le Sacrement

des autels

O ciel I quelle ingratitude, quels opprobres ce Dieu Sauveurn'a. t-il pas à essuyer dans ce Sacrement de son amour ! et quel juste sujet n'eut-il pas de s'en plaindre à cette fidèle épouse qui lui était si ardemment dévouée! Un jour qu'elle s'entretenait en présence du saint sacrement, Jésus lui montra son cœur sur un trône de flammes, couronné d'épines, et une croix par-dessus, et lui parla ainsi: "Voilà ce cœur qui a tant aimé les hommes; il n'a rien "épargné pour eux; il en est venu au point de se consumer pour " leur montrer son amour, mais, au lieu de reconnaissance, je ne " reçois qu'ingratitude de la plupart, par les irrévérences, les " froideurs, les sacrilèges et les outrages qu'ils me font dans ce "Sacrement d'amour, et ce qui m'est le plus sensible, c'est que ce " sont des cœurs qui me sont consacrés." Ensuite le Sauveur lui dit de s'employer pour que le premier vendredi après l'octave du saint Sacrement fût consacré à la célébration d'une fête particulière pour honorer son cœur adorable, afin que ce jour-là les âmes qui l'aiment s'efforçassent de compenser et de réparer, par leurs hommages et leur amour, les mépris qu'il a essuyés de la part des hommes dans le Sacrement des autels; et il promet les grâces les plus abondantes à celles qui lui rendront honneur.

Tout cela doit bien nous faire comprendre ce que le Seigneur dit autrefois par la bouche de son prophète, qu'il trouve ses délices à demeurer parmi les hommes, puisqu'il ne peut se résoudre à les quitter, quoiqu'il s'en voie si souvent abandonné et méprisé. De là comprenons aussi combien lui sont agréables les fréquentes

visites qu'on lui rend dans son temple.

Mais îci, que ne pouvons-nous entendre les paroles et entrer

dans les sentiments des saints envers ce Sacrement adorable! Jésus-Christ ordonna à sainte Madeleine de Pazzi de le visiter très souvent dans le jour, au pied de ses autels; et avec quelle ardeur cette fidèle servante ne remplit-elle pas ce commandement si doux à son cœur! Saint Louis de Gonzague avait reçu défense de rester si longtemps devant le saint Sacrement; et quand il était resté assez longtemps, il ne se retirait qu'en se faisant une grande violence, en disant: "Retirez-vous de moi, Seigneur, retirez-vous;" si grand était l'attrait qui le retenait. Saint François-Xavier, après les fatigues et les travaux essuyés durant le jour à la conversion des infidèles, passait souvent des nuits entières devant le saint Sacrement; c'était là le doux repos de son âme. Dès que saint Francois d'Assise avait quelque affaire à traiter, ou quelque peine à souffrir, il allait aussitôt en faire part à Jésus-Christ dans le saint Sacrement. C'était aussi la pratique de saint François Régis; et quand il trouvait l'église fermée, il s'en consolait en restant à genoux à la porte, exposé à toutes les injures de l'air.

Mais on ne peut rien concevoir de plus tendre que la dévotion dont était pénétré le roi Venceslas envers cet adorable Sacrement; elle était si vive et si ardente, que non seulement il voulait recueillir de ses mains royales le grain et le raisin, faire lui-même le pain et le vin destinés à être consacrés, mais encore il allait la nuit, dans la saison la plus rigoureuse, visiter les églises où reposait le saint Sacrement; et son âme tirait de ces saintes visites tant de flammes de l'amour divin, que l'ard ur s'en communiquait au corps même et le rendait comme insensible à toute la rigueur du froid. Combien d'autres exemples les saints ne nous ont-ils pas donnés de l'amour ardent qu'ils avaient pour Jésus-Christ dans ce

Sacrement adorable.

Ce qu'il y a de certain, c'est que parmi toutes les dévotions, apres la sainte communion il n'en est point de plus agreable à Dieu et de plus avantageuse pour nous que celle de rendre de frequentes visites à Jésus-Christ sur ses saints autels. Soyez donc empressées, âmes chrétiennes, à suivre cette sainte pratique; détachez-vous de la compagnie des hommes pour aller goûter les douceurs ineffables de la compagnie de votre adorable Sauveur: Gustate et videte quoniam suavis est Dominus. Ps. xxxIII. Soyez assurées que le temps que vous consacrez en présence de ce divin Sacrement vous procurera les plus grands avantages durant votre

vie, et la plus douce consolation à la mort.

Dieu exauce les prières partout; mais c'est surtout au pied des autels qu'ils les récompense plus abondamment; et où les âmes saintes ont-elles jamais pris de plus généreuses résolutions qu'au pied des autels? Eh! que savez-vous si vous-même ne prendrez pas un jour, auprès de ces saints autels, la ferme et sincère résolution de vous donner tout à Dieu? Pour moi, il faut que je manifeste ici une vérité, au moins par reconnaissance pour mon Sauveur dans la sainte Eucharistie: c'est que par cette dévotion à visiter le très saint Sacrement, quoique pratiquée avec bien de la froideur et des imperfections, je me trouve aujourd'hui hors du

31

monde, où, pour mon malheur, j'ai vécu jusqu'à l'âge de vingt-six ans. Heureux si vous pouvez vous détacher de ce monde plus tôt que je n'ai fait! Croyez moi, tout est folie dans le siècle: fêtes, spectacles, compagnies, parties de plaisir. Ce sont les douceurs du monde, mais bien souvent remplies de fiel et d'amertume. Croyezen un homme qui en a fait la triste expérience, et qui la déplore. Tenez pour certain qu'une âme qui s'entretient dans le recueillement en présence de Jésus-Christ sur ses autels recevra de lui des consolations infiniment plus douces et plus pures que toutes celles que le monde peut procurer par tous ses amusements et toutes ses fêtes.

Quant aux visites de la sainte Vierge, c'est le sentiment de caint Bernard et d'une infinité d'autres, que Dieu ne dispense aucune grace que par les mains de Marie: Nihil voluit nos habere, quod per manus Mariæ non transiret. De là vient qu'au témoignage du docte Suarès, c'est aujourd'hui le sentiment de l'Eglise que l'intercession de Marie est non seulement utile mais encore nécessaire pour obtenir les grâces du ciel : Sentit Ecclesia Virginis intercessionem esse utilem ac necessariam. Et ce qui appuie bien solidement ce sentiment, c'est que l'Eglise elle-même applique à Marie ces paroles de la sainte écriture: In me omnis spes vitæ et virtutis, Eccles. 24. Dans moi est fondée l'espérance de la vie et de la vertu. Elle ajoute ensuite: "Heureux celui qui m'écoute, qui est assidu à venir chaque jour solliciter ma protection! Beatus homo qui audit me et vigilat ad fores meas quotidie. Prov. 8. Parce qu'en me trouvant il trouve la vie et le salut dans le Seigneur: Qui me inveneri, inveniet vitam, et hauriet salutem a Domino. Ibid." C'est donc avec raison que l'Eglise veut qu'en saluant Marie nous l'appelions notre commune espérance: Spes nostra, salve.

C'est pourquoi saint Bernard, qui appelait Marie tout le fondement de son espérance. Tota ratio spei mex, nous dit: "Cherchons la grâce, et cherchons-la par Marie: Quxramus gratiam, et per Mariam quxramus. Autrement, dit saint Anselme, ce serait comme si on voulait voler sans ailes: Qui petit sine ipsa duce, sine alis tentat

volare."

On peut trouver ailleurs les récits des faveurs innombrables que la Mère de Dieu a obtenues pour ceux qui ont pratiqué cette dévotion salutaire de la visiter souvent, soit dans les églises, soit en présence de ses images. Les grâces, par exemple, qu'elle accorda au bienheureux Albert le Grand, à l'abbé Rupert, au P. Suarès, en leur obtenant le don d'intelligence, par lequel ils se rendirent ensuite célèbres dans l'Eglise par leur science; les grâces qu'elle obtint à saint Bernardin de Sienne, qui, dès sa jeunesse même, allait chaque jour la visiter dans une chapelle près la porte de la ville, disant que cette auguste souveraine lui avait ravi le cœur, l'appelant toujours sa bien-aimée, et protestant qu'il ne pouvait s'empêcher de lui faire de fréquentes visites; aussi obtint-il, par son intercession, la grâce de quitter le monde et de devenir un grand saint et l'apôtre de l'Italie.

Ayez donc grand soin d'unir chaque jour à la visite du saint Sa-

crement la visite de Marie dans quelque église, ou au moins devant quelqu'une de ses images dans votre maison. Si vous vous acquittez sidèlement de cette pratique avec amour et consiance, attendez-vous à recevoir de grandes faveurs de cette souveraine pleine de bonté, qui a contume, selon la parole de saint André de Crète, d'accorder de grandes faveurs à quiconque lui offre le plus léger hommage. Solet maxima pro minimis reddere.

Extrait de **Visites au Saint Sacrement et à la Sainte** Vierge, par S. Alphonse de Liguoni, augmentées de l'office du Sacré-Cœur de Jésus et de nouvelles prières, in 18 relié 25 cts.

LE PATER ET L'AVE

Puisque ces deux prières tiennent la première place dans la récitation du très saint Rosaire, il convient d'en donner un mot d'ex-

plication.

Quel prix n'attache-t-on pas dans le monde au chef-d'œuvre d'un grand écrivain! quelle estime ne doit donc pas nous inspirer une formule de prière sortie de la bouche et du cœur de la Sagesse incarnée ! Saint Thomas déclare que l'Oraison Dominicale contient à la fois l'expression de nos demandes et la règle de nos vœux. Prière courte, facile à retenir, quoique remplie de doctrine, elle est mise à la portée de toutes les intelligences. Le fils de Dieu lui-même, qui s'est fait notre Frère, a daigné nous l'enseigner, afin de nous apprendre le vrai et digne langage dont il faut user en vers Dieu, devenu notre Père. Il y a réuni tout ce que le chrétien peut souhaiter ici-bas, en sa qualité d'enfant de Dieu.

Notre Père qui êtes aux cieux i nous fait-il dire. Quel respect, quelle confiance, quel amour ces paroles ne doivent-elles pas exciter en nous, viles créatures, qui possédons un Père si grand, si riche. si puissant, si parfait, si aimable?—Que votre Nom soit sanctifié! Puisque vous avez tout créé pour votre gloire, ô notre Père céleste! sovez de plus en plus connu, servi et glorisié par nous-mêmes et par tous les hommes sans exception !-Que votre règne nous ar-RIVE! En nous créant, vons avez eu en vue notre bonheur, comme inhérent à votre gloire; mais ce bonheur, nous ne le trouvons qu'en vous, ou dans votre règne en nos âmes. Nous le trouverons surtout, quand vous nous donnerez l'héritage céleste promis à vos enfants adoptifs.—Que votre volonté soit donc accomplie sur la TERRE COMME DANS LE CIEL, en nous tous, comme dans les Anges et les Bienheureux.—Et à cette fin, donnez-nous le pain qui fortifie le corps, et surtout celui qui réconforte l'âme, c'est-à-dire la parole de Dieu, la grâce et l'Eucharistie, afin que nous puissions vous aimer et vous servir fidèlement.

Mais que d'obstacles nous empêchent, ô notre Père! de vous obéir comme les Saints, vos enfants parfaitement dociles!-Ce sont d'abord nos péchés passés; Pardonnez-Les-Nous, comme nous pardon. Nons a ceux qui nous ont offensés.—Ce sont ensuite les maux présents, c'est-à-dire les tentations qui nous portent au mal, et dont nous réclamons la délivrance.—Ce sont enfin les maux du temps et de l'éternité que nous vous demandons, Seigneur, notre Père, d'éloigner de nous, afin que nous puissions vous aimer et servir sans entraves.

Ces sept demandes du Pater comprennent tout ce que nous pouvons désirer dans l'ordre de notre sanctification et du salut de notre âme. Nos devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers nous-mêmes y sont renfermés. En nous les rappelant, arrêtons-nous de préférence à la pensée d'accomplir ici-bas la volonté de Dieu comme on le fait dans le ciel. Cette seule demande embrasse toute la perfection. Sainte Gertrude et beaucoup d'autres Saints aimaient à la redire souvent.

—Saint Robert avait la plus haute idée de l'Oraison dominicale et ne pouvait se lasser de la répéter; ce qu'il faisait même pendant

son sommeil.

Après avoir prié le Père céleste, comme Jésus-Christ et avec lui, nous invoquous, dans le Rosaire, la Mère de nos âmes, la Médiatrice de notre salut. Nous la saluons avec l'Ange Gabriel, et lui rappelons ses grandeurs, ses privilèges, afin de mériter sa protection.

JE VOUS SALUE. Ces paroles, dit saint Grégoire de Nysse, sont bien différentes de celles qu'entendit Eve, la première femme. Celle-ci fut condamnée aux douleurs pour son péché, mais en Marie la douleur fait place à la joie. "Je vous salue, s'écrie saint Basile de Sèleucie, je vous salue, très florissant paradis de la virginité, dans lequel l'Arbre de vie est placé, donnant à tous des fruits de salut! Je vous salue, temple vraiment digne de Dieu, plein des célestes parfums de la chasteté!"

Le nom de Marie signifie, selon saint Bonaventure. 10 Que la bienheureuse Vierge est l'Etoile qui nous conduit sur la mer orageuse de ce monde (Stella maris). 20 Qu'elle est notre Souveraine (Domina), et que nous devons lui obéir et espérer en sa puissance auprès du Tout-Puissant. 30 Quelle est cet océan de douleurs (Mare amarum), qui a porté le poids de nos iniquités et en a subi

le châtiment si amer, en union avec son Fils.

Marie est PLEINE DE GRACE, dit saint Bernardin de Sienne, en son corps et en son âme, pour elle-même et pour nous tous. La grâce en son corps fut le privilège de sa virginité. La grâce en son âme fut l'abondance de tous les dons célestes. Elle a porté en elle l'Auteur même de la grâce, qui ne refuse rien de tout ce qu'on lui de-

mande au nom de sa très sainte Mère.

LE SEIGNEUR EST AVEC VOUS. Dominus tecum. Dieu est avec Marie plus qu'avec toutes les autres créatures, plus intimement et plus parfaitement qu'avec les Anges et les Saints. Le Père est avec Marie comme avec sa Fille; le Fils, comme avec sa Mère; le Saint-Esprit, comme avec son Epouse; la sainte Trinité tout entière, comme avec le chef-d'œuvre de la création, ou la personne créce la

plus semblable à la Divinité, et formant dans le ciel une hiérarchie à part, la plus sublime après Dieu. Le Seigneur est avec vous 6 Marie! comme le soleil avec l'aurore qui l'aunonce, comme la

fleur avec l'arbuste qui l'a produit.

Vous êtres bénie entre toutes les femmes, vous qui avez échappé à la malédiction d'Eve, en enfantant sans douleur, et en demeurant Vierge tout en devenant Mère. N'êtes-vous pas d'ailleurs cette Vierge immaculée qui fut seule exemptée de la tache originelle et de ses funestes conséquences? O Vierge choisie et prédestinée l vous fûtes désirée des patriarches, annoncée par les prophètes, désignée par les figures de l'ancienne Loi, souhaitée par les justes et toutes les nations, comme l'aurore de notre délivrance.

Vous êtes bénie, parce que vous êtes Mère du Béni par excellen-CB. l'Auteur de toutes les bénédictions, votre Fils unique, Jésus. Vous êtes bénie comme un champ fertile, parce que votre fruit est béni, et que l'odeur de votre Fils est comme l'odeur d'un champ plein de fleurs que le Seigneur a rempli des bénédictions de sa grâce. Vous êtes encore bénie, à cause de la longueur, de la largeur, de l'élévation et de la profondeur de votre miséricorde, comme parle saint Bernard. Cette miséricorde, vous l'avez reçue de votre Fruit béni, le Rédempteur des hommes, en sorte que, par votre fécondité, le pécheur souillé est justifié, le condamné est sauvé, et l'exilé ramené dans sa patrie qui est le ciel. Or ce fruit s'appelle Jésus ou Sanveur; et c'est par lui et avec lui que vous travaillez à nous sauver.-Le nom de Jésus, dit saint Bernard, ressemble à l'huile qui éclaire, nourrit et adoucit. C'est une lumière, un aliment et un remèdé. Annoncé, il éclaire ; médité, il nourrit ; invoqué, il adoucit et guérit.

Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous pauvres pécheurs maintenant et a l'heure de notre mort. Ainsi soit-il! Ces paroles dit Saint Bernardin de Sienne, renferment trois choses: l'invocation, la louange, la demande. Sainte Marie! c'est l'invocation; car Marie signifie l'Etoile qui nous dirige parmi les écueils de ce

monde.

—Mère de Dieu, c'est la louange, et pourrait-on lui en donner une plus glorieuse? Qui dit Mère de Dieu, dit tous les dons, toutes les vertus, toutes les grandeurs, tous les privilèges de Marie.

—Priez pour nous, c'est la demande. Et que demandons-nous? Pauvres pécheurs! tout ce qui est nécessaire à une sainte vie, et tout ce que réclame une sainte mort. Nunc et in hora mortis nostræ.

—La vie et la mort, selon le cœur de Dieu sont donc les fruits principaux de la dévotion à Marie et de la pratique du Rosaire. La divine Mère, nous a enfantés à la grâce et à la gloire, elle ne désire rien tant que de nous conserver l'une, et de nous faire acquérir l'autre. Disons-lui donc avec sainte Mechtilde:

"Salut, Reine du ciel, Mère de Dieu et la Souveraine bien-aimée de mon cœur! Recevez et conservez cet Ave en la délicieuse présence du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Puissé-je me souvenir de lui en tous mes désirs et en toutes mes prières! Que toutes mes peines, tous mes besoins, toutes les tristesses de mon cœur, mon

honneur, mon âme, mes derniers moments, lorsque je sortirai de ce lamentable exil, que tout ce qui est de moi soit par lui recommandé à votre fidélité maternelle! " Ainsi soit-il!

Bouquer spirituel.—Proposons-nous de réciter le *Pater* et l'Ave avec foi, confiance, amour et dévotion.—Au moyen de ces prières, surtout de l'Ave Maria, sainte Catherine de Suède rendait la santé aux malades, la lumière aux égarés, la force aux faibles et le courage aux cœurs abattus.

UNE NUIT 'PENDANT LA FRONDE

A MADAME LA DUCHESSE DE LA MOTTE-HOUDANCOURT

(Suite et Fin).

IV

LES RÔDEURS DE MUIT.

Or, pendant ce temps, trois cavaliers de l'armée royale, détachés en éclaireurs, cheminaient vers Pourville par la route d'Appeville.

"Y a-til une bonne auberge à Pourville, Jacquin?" dit l'un

d'eux, grand gaillard d'une force herculéenne.

"Il n'y a qu'un méchant cabaret," dit Jacquin; "mais le curé est un brave et digne homme, très hospitalier: il nous recevra pour l'amour de Sa Majesté le roi. Seulement il ne faudra pas aller frapper à sa porte avant le lever du soleil; sa vieille servante n'oserait ouvrir. Nous pourrons d'abord entrer au cabaret."

"Cui-da!" fit le troisième soldat, "mais ne devons-nous pas avant tout porter au capitaine du port les ordres de notre com-

mandant?"

"Pas avant d'avoir bu un coup de piot," reprit le grand Landry.

"Je suis à sec depuis trop longtemps. Nous aurons un siège à entreprendre demain: il faut se tenir en bon état et se ravitailler par précaution."

"Vous croyez donc, sergent, qu'il faudra assiéger Dieppe?"

dit Jacquin.

"C'est fort probable," dit Landry; "madame de Longueville est au château, et le gouverneur est domestique de son mari. Ell fera de lui tout ce qu'elle voudra, et le château commande si bien la ville, que les Dieppois n'auront garde de branler. La duchesse tiendra bon, afin d'obtenir l'élargissement de monsieur le prince et du duc de Longueville, qui s'ennuient fort à Vincennes."

"Diable!" fit Jacquin. "Il faudra donc que je tire sur Dieppe, moi qui en suis, et qui ai dans la ville père, mère, frères et sœurs. Ca n'est pas gai, la guerre civile!—Si je tenais cette duchesse de malheur, je la menerais bon train au cardinal, je vous le jure."

"Et tu ferais bien," dit le sergent. "N'est-ce pas une honte

qu'une princesse du sang soulève le peuple contre son roi?"

"Mais," dit timidement Hubert, l'autre cavalier, "ce n'est pas

au roi qu'elle en veut, c'est au cardinal."

"Chansons!" s'écria Landry. "Si elle était bonne sujette, elle se soumettrait au cardinal pour l'amour du roi et de la reine. Qui m'aime aime mon chien, dit le proverbe. Mais chut! j'entends le pas d'un cheval. Halte!"

Ils se rangèrent de front, de manière à barrer le chemin.

Un cavalier, qui venait de Pourville, s'approchait en effet. Dès qu'il aperçut les soldats, il s'arrêta, tremblant de tous ses membres.

"Qui vive?" dit Landry en armant son pistolet.

"Ami, ami !" dit le cavalier d'une voix étranglée par la peur.

"Ami de qui? morbleu!" reprit Landry.

"Ami de tout le monde, capitaine," dit le pauvre garçon. "Je ne suis qu'un laquais; je vais au Petit-Appeville faire une com-

"Quelle commission? Réponds, ou tu es mort!"

" Je vais chercher le charron pour réparer le carrosse de madame la duchesse."

"Quelle duchesse?"

"Madame de Longueville, monsieur. Son carrosse s'est rompu, il y a deux heures, sur le pont de Pourville."

"Tu mens!" s'écria Landry. "La duchesse est à Dieppe. Cou-

pons les oreilles à ce maroufle!"

"Et, poussant son cheval contre le valet, il saisit celui-ci au

collet et le secoua d'importance.

"Grâce! grâce!" s'ecria le laquais. "Je vous ai dit l'exacte vérité, monsieur. Madame la duchesse s'est sauvée cette nuit du château de Dieppe par les souterrains. Le carrosse de M. de Tracy l'attendait à mi-chemin de Pourville. Elle y est maintenant, chez le curé, et l'on répare la voiture pour emmener madame je ne sais où."

"C'est bien," dit Landry. "L'escorte de madame la duchesse

est-elle nombreuse?"

"Quinze hommes, tout au plus, monsieur, en comptant MM. de Tracy et de Saint-Ybars."

"Nous irons les aider," dit Landry. "Va, mon garçon, cours chercher le charron. Je cuis fâché de t'avoir malmené: je te prenais pour un mazarin. Va, détale!"

Et, tournant du côté d'Appeville la tête du cheval du valet, il lui donna un si vigoureux coup de c:avache, que l'animal partit

au galop.

"A présent, camarades," dit Landry, "nous avons un beau coup à faire : il faut enlever la duchesse!"

"Merci!" fit Hubert: trois contre quinze! Ca vous plaît à dire,

sergent!"

"La ruse supplée au nombre," dit Landry. "Obéissez-moi, et je réponds du succès. Jacquin, tu connais le pays. Conduis-nous à Pourville sans que nous passions au pont."
"Alors," dit Jacquin, "il faut franchir le gué, et remonter le

long de la rivière. Le gué est à une enfléchure d'ici."

"En avant!" dit Landry. "Hardi, camarades! Une fois le coup fait, nous prendrons la route de Saint Valery, et nous y mettrons notre captive en sûreté."

"Ne dirait-on pas qu'il tient déjà la princesse?" dit Hubert.

Ils arrivèrent au gué, le franchirent sans accident, et, coupant à travers les prés, allèrent s'embusquer derrière l'église de Pourville, sans avoir rencontré personne.

DOUBLE MÉPRISE.

Restée seule, Suzon avait rapidement terminé sa besogne. Elle s'assit dans le fauteui! du curé et essaya de dormir; mais le sommeil ne vint pas. Elle voulut filer; sa quenouille n'avait plus de lin. L'inquiétude la tenait éveillée. Elle se mit à penser à la singulière aventure qui la rendait en ce moment gardienne d'une grande princesse en rébellion contre le roi.

" Qu'elle est charmante!" se disait-elle. " Qu'elle était donc belle avec mes habits du dimanche! Je voudrais bien savoir quelle

mine j'aurais avec les siens."

"Eĭ, presque sans penser, Suzon ôta sa robe de serge et passa celle de la princesse; puis elle mit le collet de dentelle, les manchettes, et, ôtant son bonnet, rendit la liberté aux boucles blondes de sa belle chevelure. Puis, allumant deux chandelles, la jeune Suzon se regarda dans un chaudron de cuivre, dans un petit miroir, dans un grand plat d'étain, et se trouva, ce qu'elle était, bien jolie, presque aussi belle que la duchesse aux yeux bleus.

Et Suzon mit aussi le manteau fourré d'hermine, le masque de de taffetas noir, le chapeau de feutre orné d'une longue plume

blanche.

Elle achevait de se travestir ainsi lorsqu'un coup discret, frappé à la porte, la fit tressaillir. Elle s'approcha de la porte et demanda naïvement: "Qui est là? est-ce vous Lubin?"

"Oui, ma mie. Ouvrez-moi," dit une voix adoucie. Elle ouvrit, la pauvre Suzon, croyant bien ébahir son fiancé; mais ce n'était point Lubin. Le grand gaillard qui se trouva devant elle, jetant un rapide coup d'œil dans la cuisine et se voyant seul avec cette belle dame, la saisit, lui couvrit la bouche d'un mouchoir, et l'emporta comme il eût fait d'un enfant.

A quelques pas, deux cavaliers l'attendaient, enant son cheval

en laisse. Sans lâcher Suzon, le grand gaillard sauta en selle, et, piquant leurs chevaux, les trois soldats prirent au galop la route de Saint-Valery.

Et bientôt les lumières et le clocher de Pourville disparurent à

leurs yeux.

La nuit s'avançait. Lubin se tournait et se retournait sur la paille sans pouvoir fermer l'œil. Ce qui l'inquiétait le plus, ce n'était pas la sureté de la duchesse ni le risque qu'elle courait d'être faite prisonnière par les troupes du roi. Que lui importait, après tout? mais c'était Saint-Ybars et Tracy qui lui mettaient martel en tête. Il avait vu avec grand déplaisir ces beaux messieurs si pimpants regarder sa Suzon, et il avait entendu Saint-Ybars dire à la duchesse: "Quelle jolie suivante vous auriez là, madaine! il la faut emmener avec vous."

Si bien que le pauvre Lubin, pris d'un bel accès de jalousie,

s'en alla vers la cure pour surveiller Suzon.

A sa grande surprise, il vit la porte ouverte, personne dans la cuisine éclairée, et, près du feu, sur une chaise, la robe et le

bonnet de Suzon.

Inquiet, il ressortit pour voir s'il n'y avait pas de lumière dans la chambre de Suzon: il n'en vit point. Lubin se mit alors à se promener de long en large devant la cure, se demandant ce que tout cela voulait dire.

Bientôt il entendit marcher. Il se cacha derrière un tas de fagots, et vit Tracy qui s'approchait en chantant à demi-voix une chanson

frondeuse:

N'en déplaise à Son Eminence Monsieur Jules de Mazarin, Sans barguiner j'aime la France, Et je vas tout droit mon chemin.

Le jeune gentilhomme entra dans la cuisine et fit une exclamation d'étonnement. "Personne!" dit il. "Où sont-elles donc?"

Il ressortit, regarda les fenêtres, et, prenant une gaule dans le tas de fagots qui lui cachait Lubin, il alla frapper doucement aux vitres de la chambre de Suzon. Bouillant de collère, Lubin allait sauter sur lui, lorsque, la fenêtre s'ouvrant, une tête coiffée d'un bonnet blanc y parut, et une voix de femme dit doucement: "Estil déjà l'heure de se lever, monsieur? faut-il descendre?"

C'était mademoiselle de Lobel qui veillait près de la duchesse; mais Lubin n'eut garde de la reconnaître. Le sang lui bourdonnaît aux oreilles. Sans savoir ce qu'il faisait, il arracha une grosse motte de terre et la lança sur le bonnet blanc en proférant un juron effroyable. Mademoiselle de Lobel fit un cri perçant, et Tracy dégaîna. Si un nuage complaisant n'eut à ce moment caché la lune, Lubin recevait un bon coup d'épée; mais Tracy ne transperça qu'un fagot, et Lubin, s'esquivant, passa derrière la maison.

Mais le cri de mademoiselle de Lobel avait donné l'alarme. La duchesse, le curé, Nicole, furent sur pied en un moment. Saint-Ybars accourut, Lubin le suivit, et l'on constata la disparition de Suzon et des habits de la duchesse. On se perdait en conjectures. Lubin était au désespoir, et maudissait pêle-mêle Tracy, la duchesse, le cardinal, la lune et le bonnet blanc de mademoiselle de Lobel.

Arrivés à une lieue de Pourville, les ravisseurs de Suzon avaient un peu ralenti l'allure de leurs chevaux, et Landry, débarrassant sa captive de son bâillon, et la voyant presque évanouie de frayeur, essaya de la rassurer

"N'ayez pas peur, madame la duchesse," lui dit-il: "vous êtes entre les mains des éclaireurs de l'armée royale. Il ne vous sera fait aucun mal; vous irez seulement tenir compagnie à monsieur votre mari et à messieurs vos frères au donjon de Vincennes."

"Hélas! monsieur," dit Suzon en pleurant, "vous me prenez pour une autre. Je suis Suzon, la filleule à Nicole, servante du curé de Pourville. Laissez-moi m'en recourner cheux nous, je

vous en prie."

"Oh! le joli conte!" s'écria Landry, "et que voilà bien l'accoutrement d'une Suzon! Allez, madame la duchesse, quand même vous seriez habiliée en servante, vos beaux cheveux blonds vous décèleraient. Ne vous débattez pas: vous pourriez vous faire mal. Je vous dis que vous serez traitée avec tous les égards possibles, que diable!"

Mais Suzon, de plus en plus effrayée à mesure qu'on s'éloignait de Pourville, se mit à injurier les soldats et les accabla de tout le vocabulaire d'invectives en usage parmi les harengères de Dieppe, assaisonnant son discours de force coups de poing, et marquant

ses ongles sur le visage de Landry.

"Quelle furie!" s'écria le sergent, qui avait toutes les peines du monde à la tenir et à gurder son cheval. "Voilà une princesse qui parle bien normand et qui a des griffes dignes de son bec: aurais-je pris un merle pour une grive? me serais-je trompé? Eh bien! Jacquin, qu'y a-t-il?"

Jacquin, qui avait pris les devants, revenait à toute bride.

"Voici un carosse et une dizaine de cavaliers qui viennent," dit Jacquin: "cachons-nous dans ce bois et laissons-les passer."

"Le bois était bordé d'une haie d'épines. Les soldats essayèrent de s'y frayer un passage à coups de sabre; mais un paysan, arrivant à cheval au grand galop, leur cria: "Ohé! les gars! qui vous a permis de tailler nos haies?"

"Cousin Rolard!" cria Suzon reconnaissant la voix, "à moi!

au secours! les mazarins m'enlèvent!"

"Chien!" s'écria Rolard, "lâche cette fille, ou je t'assomme!

Harol à moi, les gars de Varangeville!"

D'autres cavaliers arrivaient suivis d'un carrosse. Landry ne jugea pas prudent d'engager la lutte, et, laissant glisser Suzon à terre, il piqua des deux et s'enfuit, suivi par ses compagnons, en jurant comme un diable.

La lune brillait en ce moment de tout son éclat.

"Eh! cousine Suzon!" s'écria Rolard, "sommes nous au carême prenant? Qui vous a faite si belle?" Mais Suzon, criant et pleurant, demandait à être reconduite tout de suite à Pourville. "Les mazarins vont, revenir!" disaitelle: "sauvons-nous!"

"Nous allons à Pourville," dit Rolard; "et, si madame le per-

met, vous allez monter dans le carrosse."

"Gertainement," dit madame d'Ailly, qui avait vu toute la scène par la portière de son carrosse. "Montez vite, ma bonne fille. Allons, cocher, à Pourville, et vite!"

Et toute la troupe repartit au grand trot..

VI

LE POINT DU JOUR.

La pâle aurore d'un jour d'hiver apparaissait au ciel, saluée par les cris joyeux des mouettes et des goélands. Le carrosse de la duchesse était prêt. Tracy et Saint Ybars la conjurait de partir. Mais elle ne pouvait se résourdre à quitter Pourville sans avoir des nouvelles de la pauvre Suzon.

"Il est certain qu'elle a été prise pour moi," disait-elle. "Les trois soldats que mon laquais a rencontres cette nuit, ont dû faire le coup. Attendons encore un peu les hommes que M. de Tracy a

envoyés à leur recherche."

"Cest tenter la Providence, madame la duchesse," dit le curé, que de rester plus longtemps ici: partez, je vous en prie. Je mettrai toute ma paroisse en quête de Suzon. Si elle a été prise pour vous, elle sera bien traitée. D'ailleurs, c'est une fille avisée et qui a de l'estoc."

La duchesse hésitant encore, lorsqu'on signala l'arrivée de madame d'Ailly et de son escorte, et que l'on vit apparaître à la portière du carrosse Suzon triomphante, agitant son chapeau à

plumes.

Lubin et Nicole la reçurent dans leurs bras, et l'accablèrent de questions. Mais la duchesse, pressée de partir, l'emmena dans sa

chambre pour changer d'habits.

Elles reparurent bientôt, ayant repris leurs vêtements respectifs; et l'héroïne de la Fronde, s'avançant vers le bon curé avec cette grâce charmante qui lui gagnait tous les cœurs, remercia son hôte d'une nuit et lui fit ses adieux, en lui remettant un papier plié. "Vous lirez ceci après mon départ, monsieur le curé," dit-elle. "Croyez que je demeure à jamais votre obligée et toute vôtre. Et vous, Suzon, venez çà, fillette, que je vous embrasse. Vous in'avez prêté vos habits et votre lit; et, pour tout salaire, vous avez été enlevée à ma place, et fort effrayée. Je veux cependant que vous vous souveniez de moi avec plaisir. Prenez cette bague, Suzon: elle sera votre dot, et Lubin me pardonnera ses émotions de cette nuit. Mais qu'il soit moins prompt à l'avenir, et ne jette pas si vite la pierre aux gens."

Puis la duchesse monta dans le carrosse avec madame d'Ailly et mademoisellle de Lobel; Saint-Ybars et Tracy saluèrent le

curé et sautèrent en selle; et voiture et cavaliers s'éloignérent et disparurent au détour du chemin.

Le curé, Nicole et les deux fiancés rentrèrent au presbytère.

"Que Dieu protège cette aimable duchesse!" dit le curé, "et puisse t-elle bientôt rentrer en grâce près de notre bonne reme! Ce serait trop dommage qu'elle finît mal! je vais dire une messe pour elle."

"Mais, monsieur le curé," dit Nicole, "lisez donc le papier de

madame la duchesse."

Le bon curé mit ses lunettes:

"Oh!" dit-il, "madame de Longueville veut payer son écot Ceci est un bon." Et il lut. "Bon pour deux cents fagots et quatre tonneaux de cidre, que mon intendant devra remettre chaque année, le ler mars, à monsieur le curé de Pourville, en souvenir de l'hospitalité que j'ai reçue de lui.

" Anne-Geneviève, " Duchesse de Longueville."

"Voilà qui est bien, et digne d'une princesse!" dit Nicole. 'Et voyons ta bague, Suzon! Oh! le beau diament! Je suis sûre qu'il vaut bien mille livres. Te voilà dotée du coup. Tu peux te marier, ma filleule. Je danserai à ta noce, et je te donnerai un joii trousseau."

Nicole tint sa promesse, et le jeune ménage fut heureux. Le bon curé vécut encore longtemps, et, jusqu'à la fin de sa vie, reçut exactement chaque année les quatre pièces de bon cidre et les fagots

récoltés sur les terres du duché de Longueville.

Quant à la duchesse, elle s'embarqua secrètement quinze jours après son départ de Pourville, et passa en Hollande et de là à Stenay. Sa vie d'aventures et d'intrigues dura encore quatre ans; puis, la guerre de la Fronde étant finie, madame de Longueville se retira du monde et passa les dernières années de sa vie dans la dévotion janséniste, car elle était de celles qui aiment en toute chose l'extravagance et la nouveauté, et ne savent point se plaire aux ordinaires destinées.

(Fin.)

CRI D'ALARME.—CRI D'ESPÉRANCE.—Le Clergé sur la brêche ou Des devoirs politiques du clergé dans la défense du christianisme contre la révolution par Justin des Bruyères, in-8 75 cts.

CATALOGUE GENERAL

(Suite)

Sermonnaires, Instruction religieuse, Oatéchismes, etc.

Missionnaire de l'oratoire (le), sermons pour l'avent, le carème et les les fêtes, par le R. P. Lejeune, prêtre de l'oratoire, 3ème édition, revue avec soin par une société d'ecclésiastiques, enrichie de plus de cent notes biographiques, 6 forts volumes in-8°, \$7.50: relies \$10 50.

Missionnaire (le) du jour de la première communion, renfermant 69 metructions ou allocutions nouvelles applicables à toutes les circonstances de ce grand jour, par M. l'abbé Hébert, in-8, 88 cts ; relié \$1.38.

Mois de Marie des prédicateurs on cours complet de sermons, conférences, instructions pour tous les jours du mois de Marie, pour toutes les fêtes et sur tous les sujets se rapportant à la sainte Vierge, par M. l'abbé C. Martin, 2 vol. in-8, \$3 00; relies \$4.00.

Nouvelle explication du catéchisme de Rodez divisée en instrucuons pouvant servir de prônes, avec de nombreux traits historiques, par M. Noël, 6 vol. in-12, \$6.00; relies \$7.50.

Octave des morts; par M. l'abbé Drouin, et divers contemporains, grd in-S. 63 cts : relie \$1.13.

Œuvres complètes de Saint Léonard de Port-Maurice, missionnaire apostolique de l'ordre des frères Mineurs Récollets, publices d'après les originaux conservés dans les archives du couvent de Saint-Bonaventure à Rome, et précédées de sa vie ; par le R. P. Salvator d'Orméa, du même Ordre ; traduites de l'italien, avec le concours et l'approbation du R. P. Salvator, par le chanoine F.-L.-J. Labis, docteur en théologie, 8 forts volumes in-12, \$6.00, relies \$8.00.

Œuvres de Mgr Besson, évêque de Nîmes. Conférences prêchees dans l'eglise metropolitaine de Besancon pendant les années 1864 à 1875, 7 vol. in-12 \$5.25 , reliés \$7.00.

On vend séparément:

Homme-Dieu, (l') in-12, 75 cts; relié \$1. Eglise, (l') œuvre de l'Homme-Dieu, in-12,75 cts ; relié \$1.00.

Décalogue, (le) ou la loi de l'Homme-Dieu, 2 vol. in-12, \$1.50, relies \$2.00. Sacrements, (les) ou la grâco de l'Hom-me-Dieu, 2 vol. in-12, \$1.50; reliés \$2.00. Mystères (les) de la vie future ou la gloi-re de l'Homme-Dieu, in-12, 75 cts; relié \$1.00.

Année (l') des pélerinages (1572-1873), sermons, in-12, 75 cts; relié \$1.00.

Année (l') d'expiation et de grâce (1870-71), sermons et oraisons funèbres, in-12, 75 cts, relié \$1.00.

Sacré-Cour (le) de l'Homme-Diou, sermons prèchés à Besançon et à Paray-le-Monial en juin 1873, in-12, 75 ets; relié \$1.00.

Bentitudes (les) de la vie chrétienne ou la dévotion chrétienne envers le Sacré Cœur, in-12, 75 cts ; relié\$1.00.

Œnvres pastorales, 2 vol. in-12, \$1.50; re-

Euvres pastorales, 2e série, 1878-1882, 2 vol. in-12, \$1.50; reliés \$2.00.

Œuvres pastorales et oratoires, 30 série, 1833-1897, 2 vol. in-12, \$1.50 ; reliés \$2.00.

Panégyriques et oraisons funèbres, 2 vol. in-12, \$1.50; reliés \$2.00.

Panegyriques, oraisons funebres, élo-ges académiques. Nouvelle série, in-12, 75 cts; relié \$1.00.

Panegyriques, oraisons funcbres, cloges académiques. Troisième série, in-12, 76cts; reli6 \$1.00.

Œuvres de Samt-Thomas de Villeneuve, religi-ux Augustin, ar-chevêque de Valence. Traduites du latin par le R. P. Ferrier, prêtre de la Miséricorde. 5 vol. in-12, \$4.50, reliés \$5,75.

Tome I -Sermons pour l'Avent. Tome II.—Sermons pour le Carlme. Tome III.—Sermons pour les Mysteres. Tome IV.—Sermons pour les Fêtes des saints Tome V.—Sermons pour les Dominicales.

Œuvres sacerdotales inédites de S. E. le Cardinal Pie, évêque de Poitiers, collationnées par le R. P. Mercier, S. J. 2 vol. in-So, \$3, relies \$4

Panorama des prédicateurs, par M. l'abbe Martin, 3 vol. gr. in-4. Ouvrage approuvé par Sa Sainteté Pie IX. Le 3e vol. contient des sujets de circonstances. \$7.50 ; relies en un seul volume \$9.00.

Parole Sainte (la) ou le guide oratoire dans le ministère de la prédication, par M. J. Ribet, ancien professeur de théologie et d'éloquence sacrée, in-8°, \$1.00; relies \$1.50.

Pasteur des petits agneaux. (le) ou Cours d'instructions relatives à la première communion, divisé en trois années, par M. l'abbé Laden, iu-12, 63 cts relie 88 cts.

Paternité chrétienne. (la) Conférences préchees à la reunion des pères de fimille du Jésus de Paris, par le R. P. A. Matignon, de la compagnie de Jésus, 4 vol. in-12, \$3.00; reliés \$4.00. Ire Senie - Les Droits de Dieu sur la famille,

75cts; relić \$1.00. He Serie.—La Famille et l'Etaì, in-12, 75 cts;

relió \$1.00.

HIC SERIE — Les Epreuves et les Joies de la famille, in-12, 75 ets ; relió \$1.00.

IVO SERIE — Les Devoirs de l'époux, in-12, 75 cts ; r lié \$1,00,

Péchés de la langue, (l s) et la jalousie dans la vie des femmes, suivis de conférences sur les jugements téméraires, la patience et la grace par Mgr Landriot, in-12 75 cts; relie \$1.00.

Petites homélies (les) populai-res sur les évangiles, par M. l'abbe Beau-Verdency, missionnaire apostolique, in.12, 75 ct ; relié \$1.00

Petits sermons ou l'on ne dort pas, par M. l'abbé V. Bertrand. 4 vol. in-12, \$2.00 ; relies \$3.00.

Petit traité dogmatique pratique et liturgique des Sacrements et plus particulièrement de l'Eucharistie et de la penitence, avec un grand nombre de traits historiques, par M. l'abbe Ca-thala, 2 vol. in-12, \$1.25; relies \$1.75.

Plans d'in tructions pour sept retraites préparatoires à la première communion et allocutions le jour même pour septans, par M. l'abbé Truchot, in-12, 75 cts; relie \$1.00.

Plans d'instructions sur le symbole, les sacrements, le décalogue, la prière et l'oraison dominicale, d'après le catéchisme du concile de Trente, par le chanoine D.-G. Hallez, lic ncié en théologie, professeur d'éloquen e sacrée au Séminaire de Tournai, 2e édit. 7 vol. in-12,S5 13; reliés \$6.88. *Détail*:

Instructions sur le Symbole, 2 vol. in-12, \$1.75; reliés \$2.25.

Instructions sur les Sacrements, 2 vol. in-12, \$1 25; relié \$1.75. Instructions sur leDécalogue, 2 vol. in-12 \$1.25 ; reliés \$1.75.

Instructions sur la Prière. Instructions sur l'Oraison dominicale, in-12, 85 cts, relie \$1.13

Instructions abrégées sur le Symbole, in-2, 45 cts; relié 70 cts.

Plans d'instructions sur les principaux sujets de la morale chrétienne, par un curé du diocèse de Liège. 2 vol. in-12, \$1.25; reliés \$1.75.

Portraits littéraires des plus 2e. lèbres predicateurs contemporains, grd in-8, 75 cts; relié \$1.25.

Pratique de l'enseignement du Catéchisme aux enfants qui n'ant pis fait leur primière communion. nouvelle méthode pour donner la pre. mière instruction religieuse, par M. A. Maudouit, prêtre du diocèse de Coutances, aumônier des Trinitaires de Ducey; 3e édition, revue corrigée et augmentée, 2 vol. in-12, \$2.63; relies \$3.38.

Prédication (la). Exercices des Missions Avisdivers. Instructions sur le Decalogue et les Sacrements, par Saint Léonard de Port Maurice, in-12. 75 cts; r-lié \$1.00.

Prodication (la), grands maitres et grand-s lois, par le R. P. G. Longhaye, de la compagnie de Jésus, in-8, \$1.88. relie \$2.38.

Premiers communiants en retraite, ou trois cours divers d'exerce ces préparatoires à la première communion, par M. Himonet, cure, in-12. 63 cts; rel é 88 cts.

Première et seconde communio 's, et retraites préparatoires, par M. l'abbe Salesse, in-18, 38 c.; relie 63 c.

Première communion (la), cau. series tamilière d'un mère avec ses enfants, par Mme G. R., in-12, 50 cis: relié 75 cts.

Première communion, (la) cours d'instructions précede d'une methode, par M. l'abbé LeGendre, 5º édition, 3 vol. in-12, \$2.25 ; rehés \$3.00.

Préparation à la premiere communion (la) ou Recueil d'instructions spéciales pouvant servir de lectures preparatoires à la première communion, par M. l'abbé Laden, in-18, 38 c. relie 60 cts.

Prônes empruntés à nos meilleurs prédicateurs contemporains survis dexemples pour les demanches et les fêtes de l'année avec preface et plans detachés par M. l'abbé-C. Martin, grd in-8°, \$1.50, relie \$2.00.

Prônes liturgiques ou explication de tout ca qui se rapporte au cuito et principalement au saint sacrifice de la messe par M. l'abbé Gruss-as, in-12, 75 cts; rene \$1.00.

Prônes réduits en Pratique pour les Dimanches et principales Fêtes de l'année, avec une table indicative des Fêtes propres à une mission ou à une retraite; par l'abbé Billot, directeur du séminaire de Besançon, 2 vol. in-8, \$1.50: reliés \$2.50.

Prônes suivis d'exemples, pour tous les dimanches et fêtes de l'année, par M. l'abbé Martin, grd in-8, \$1.50; relié \$2.00

Ce volume renferme les quatre incomparales discours sur l'enfant prodigue, par le R. P. Félix.

Quatre dominicales différentes ou revue mensuelle, par M. l'abb. C. Martin, 4 vol. in-8, \$4.00; reliés \$6.00.

Questionnaire explicatif du catéchisme de la province ecclesiastique de Québec, suivi d'un petit questionnaire pour les jeunes enfants, in-12 cart. 60 cts.

Rational des prédicateurs de l'évangile, (le) ou homélies sur les sants Évangiles, de chaque dimanche et des principales fêtes de l'année liturgque, par Jacques Marchant, traduit pour la première fois en français, par il l'abbé Ant. Ricard, ducteur en théologie, 4 vol. in-8, \$6.90; reliés \$8.00.

Récits évangéliques. Unité, précision, harmonie des quatre textes. Examen critique de l'ordre chronologique et synoptique des faits; par M. l'abbé Chevalier, grd in-8,\$1.50; rel.\$2.

Répertoire de la doctrine chrétienne au cours complet d'instructions, prônes, conférences, catéchismes raisonnés, accompagné de riches maténaux sur les quatre parties de la doctrine chrétienne par M. l'abbé C. Marlin,2 vol. grd in-8°,\$3; reliés\$4.00.

Retraite ecclésiastique ou choix d'instructions sur les principaux devoirs des prêtres, par M. l'abbé Maurel, 2 vol. in-8°, \$1.50; reliés \$2.50.

Retraites de Notre-Dame de Paris, par le R. P. Félix, de la compagnie de Jésus, 6 vol. in-12, \$4.50; reliès \$6.00.

Premère Retraite.—La Destiné.0 Dauxième Retraite.—L'Eternité. Trossème Retraite.—La Prévarication. Quatrième Retraite.—Le Châtiment. Enqueme Retraite.—Les Passions. Sixième Retraite.—Le Prodigue et les prodig.

Chaque vol. se vend séparément.

Retraites, sermons des meilleurs prédicateurs contemporains pour jublé, missions, retraites et stations de pénitence par M. l'abbé Martin, 6 brochures, grd in-8°, \$2.50; les 6 reliées en un volume \$3.00.

lère série, Retraite générale2me " " spéciale d'hommes.
3me " " " pour femmes.
4me " " pour la première commu[nion.
5me " Adoration perpétuelle.

Sacerdoce (le) ses relations avec la société civne. Conférences prechees à 1 Oratoire par Mgr Isoari, 2 vol. in-12, \$1.75; reliés \$2.25.

Saint Paul étudié en vue de la prédication, par M. l'abbe Doublet, sixième édition 3 vol. in-12, \$2.63; reliés \$3.38.

Sermons à des religieuses, par Mgr Landriot, in-12, \$1."0; relie \$1.25.

Sermons de Bossuet. nouvelle édition complète suivant le texte de l'édition de Versailles, 4 vol. in-12, \$3.00; relies \$4.00.

Sermons de Louis de Grenade, traduits intégralement pour la première fois en français par MM. Bareille, Duvai. Crampon, Boucher et Berton et terminés par une table analytique des matières, par M. l'abbé Peltier, 9 vol. in-8, \$15.00; reliés \$19.50.

Sermons de Saint-François de Sales, publies par M. l'abbe Chaumont, 3 vol. in-12, \$2.63; relies \$3.38.

Sermons du Père Bridaine, missionnaire royal, 8 vol. in-12, \$4.00; relies \$6.00.

Sermons du R. P. Antoine Vieyra, jésuite portugais, traduits par M. l'abbe à Poiret, 6 vol. in-12, \$2.50; reliés \$4.00.

Sermons du R. P. Weninger, missionnaire de la compagnie de Jesus. Docteur en théologie. Traduits avec l'autorisation de l'auteur par l'abbé Belet, 10 beaux vol. in-12, \$7.50; reliés \$10.00.

Première Partie.—Sermons pour tous les dimangues de l'année (trois sermons pour chaque dimanche). 2 vol. 111-12, §1.75, reliés \$2.25.

Deuxième Partie.— Sermons pour toutes LES fêtes de l'Année (trois sermons pour chaque fête), 2 vol. in-12, \$1.75; reliés \$2.25

Troisième Partie.—Conférences sur les états de vie. Conférences pour hommes et jeunes gens. Cours de trois années comprenant 36 conférences menauelles pour chaque état, 2 vol. in-12, \$1.75; reliés \$2.25.

Quatrième Partie.— Confédences sur les frats de vie. Confédences pour les femmes mariees et les jounes filles. Cours de trois années comprenant 36 confédences mensuelles pour chaque état, 2 vol. in-12, \$1.75; roliés \$2.25.

Cinquième Partie.—Conférences origina

Les, courtes et pratiques pour le mois de mai (trois années) également applicables aux fêtes de la sainte Vierge et aux congregations de Marie, 2 vol. in-1.2, \$1.70., rel.\$2.25. Chaque, artie se vend separément.

Sermons et instructions pour les missions, par Saint Léonard de Port Maurice, 2 vol. in-12, \$1.50. reliés \$2.00.

Premiere Partie —Comprehant Maximes et règlements pour les missions. Sermons et instructions familières ou Conférences pour quinze et vingt jours de missions.

Deuxième Partie.—Exhortations sur la dévotion au très saint Sacrement, et Entretiens sur la dévotion envers la très sainte Vierge, pour chaque jour des missions. Si rinous pour les processions de pénitence.—Confèrence morale sur l'administration du sacrement de pénitence.—Directoire pour la confession genérale.—I'ungées sur la mort.

Sermons historiques empruntés à nos mei leurs predicateurs contemporains pour les dimanches et les fêtes de l'anne avec préface, indications, oratoires et plans détachés par M.l'abbé C. Martin, grd in-8° \$1.50, rel. \$2.

Sermons, instructions et allocutions du R. P. Henri Dominique Lacordaire. Notices, Textes, Fragments, Analyses, 3 vol. in-12, \$3 00; reliés \$3.75.

Sermons nouveaux et complets sur les mystère : de N.-S J.-C., ou cours complet de sermons et d'instructions familières pour toutes les fêtes et sur tous les sujets r-latifs à Jésus-Christ, par M. l'abbé Martin, 2 vol. in-8, \$3.00 : reliés \$4.00.

Sermons pour le carême, par Saint Léonard de Port Maurice, 2 vol. \$1 50; reliés \$2.00.

Sermons pour les dimanches, par Saint Léonard de Port Maurice, in-12, 75 cts; relié \$1.00.

Sermons suivis d'exemples, en style oratoire, pour les dimanches et fêtes de l'année par M. l'abbé Martin, in-8, \$1.50; relié \$2.00.

Sermons sur la liturgie, par M. l'abbé Martin, 3 vol. 73.75; rel. \$5.25.

Sermons sur les huit béatitudes et sur les sujets rares, par M. l'abbé Martin, in-8, \$1.50; relie \$2.00.

Sommaire de la doctrine catholique en tableaux synoptiques pour servir aux instructions paroissiales et aux catéchismes de persévérance, pal'auteur des Paillettes d'Or, 3 vol gros in-18, \$3.00.

Première Partie.—LES COMMANDEMENTS DE DIEU ET LE L'HOLISE.—II. LES CONSEILS ÉVANGELIQUES.—III. LA CONSCIENCE.—IV. LE PECHE, Sixième édition.

Deunème Partie.—LE SYMBOLE DES APOTRES Tro sième Partie.—LA GRACE, LA PRIÈRB, LES SACREMENTS. Sixième édition.

Somme de la predication euch ristique, par le Rév. P. Tesn.ère, de la comgrégation du Très-saint-sacrement, 2 forts vol. in-12, \$2.88 reliés \$3.75.

Somme du catéchiste, (la, cours de religion et d'histoire sacrée, par M. l'abbé Regnaud, 8 très forts vol. 18-12, \$8.00; reliés \$10.80.

Cour de religion, 4 tres forts vol in-12, \$4 00; relies \$5.40.

Cours d'histoire sacrée, 4 très forts vol. in-12, \$4 00; reliés \$5.49.

Somme du prédicateur (a) pour tout le cours de l'année chretienne renf rmant sur chacun des évangiles des dimanches quatre instructions homiletiques avec d'inombrables noiset plans permettant de varier à l'infini l'enseignement de la chaire par P. d'Hauterive, chevalier de l'ordre insigne de Pie IX.

Première Partie.—7 forts vol. in-8, \$10.50, reliés \$14.00.

Deutième Parti. Propres des saints et sujets de erreonstances 4 vol. 11-8, \$6, relies \$8. Le tout reuni 11 vol. 11-8, \$16.50, reliés \$22.00.

Trésor historique de la Prédication, recuen special de nouveaux traits d'histoire choisis avec le plus grand soin, par M. l'abbé Sibillat, 2 vol. in-12, \$1.25; reliés \$1.75.

Triomphes de Jésus (les, rècis intimes sur la première communion, comprenant une retraite préparatoire, par M. l'abbé G. Delmas, in-18 63 c., relié 83 cts.

Trompette sacerdotale (la), ou la voix du prédicateur detruisant les sept pêches capitaux et edifiant les vertus opposées, de JacquesMarchant, faisant suite au Jardin des Pasteurs, ouvrage traduit pour la premie e fois en français par M. l'abbie Ant. Ricard, licencié en théologie, in-8, \$1.50; relié \$2.00.

Verge fleurie d'Aaron (la), suivie des confirences ecclesiastiques et de la Tiare sacrée, par Jacques Marchan, traduit pour la première fois en francais, par M. l'abbé Ant. Ricard, m.8, \$1.50; relie \$2.00.

Vie des saints à l'usage des prédicateurs, compren int 1 la vie du saint de chaque jour; 2. son panégyrique; 3. des matériaux appropriés à chaque sujet pour panégyriques, instructions familières et colloques, par M. l'abbé Martin, 4 vol. in-8, \$6.00; reliès \$8.00.